

Ordre du jour Conseil d'administration

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil
d'administration de l'Université de Strasbourg

Strasbourg, le 20 septembre 2021

Mesdames, Messieurs,

La prochaine réunion du Conseil d'administration de l'Université de Strasbourg se tiendra le

Mardi 28 septembre 2021 à 14 heures

Michel Deneken
Président

Affaire suivie par
Cyrille Criqui
Tél. : +33 (0)3 68 85 70 78
cyrille.criqui@unistra.fr

Amphithéâtre Alain Beretz
Bâtiment la Présidence
22A rue René Descartes à Strasbourg

Ordre du jour

1. Expérimentation d'une nouvelle modalité de vote - utilisation de boîtiers électroniques - adaptation du règlement intérieur pour prévoir cette modalité
2. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 6 juillet 2021
3. Informations du Président
4. Points soumis à discussion :
 - 4.1 Désignation d'un membre du CA à la commission des finances suite à la démission de Mme Begin
 - 4.2 Budget du niveau 1 aux niveaux 2
 - 4.3 Budget rectificatif numéro 1
 - 4.4 Comptes consolidés 2020
 - 4.5 Révision de la charte d'audit
 - 4.6 Présentation des conclusions de trois audits : IIEF, assurance qualité en formation, gestion de crise

5. Points non soumis à discussion :
- 5.1 **Direction des finances :**
- 5.1.1 Catalogue des tarifs 2021 – numéro 4
- 5.1.2 Concession de logement par nécessité absolue de service – Modification de concession - INSPE Neudorf
- 5.1.3 Avenant au contrat de prêt BEI
- 5.1.4 Reconduction du dispositif UFA/IdEx pour l'année universitaire 2021/2022 : cofinancement IdEx des bourses d'aide à la mobilité études et stage - Etudiants sortants
Financement IdEx des gratifications de stage - Etudiants entrants
- 5.2 **Direction des ressources humaines :** avis sur la liste des fonctions pouvant ouvrir droit au bénéfice de la prime de charges administratives et les taux maximum d'attribution de cette prime
- 5.3 **Mission investissements d'avenir :**
- 5.3.1 Mise en place du dispositif Mobil'ITI PhD
- 5.3.2 Amendement du référentiel des enseignants-chercheurs dans le cadre des ITI
- 5.4 **Service des bibliothèques :** intégration de la bibliothèque historique de Médecine au sein de la Bibliothèque de Médecine et d'Odontologie
- 5.5 **Institut Charles Sadron :** prix jeune chercheur de la fédération de recherche Matériaux et nanosciences du Grand Est
- 5.6 **Sciences Po Strasbourg :** subvention
- 5.7 **EM Strasbourg :**
- 5.7.1 Règlement du jeu-concours « Etude diachronique de la vocation entrepreneuriale des étudiants de l'EM Strasbourg »
- 5.7.2 Règlement du jeu-concours « Vocation entrepreneuriale des étudiants »
- 5.8 **IGBMC :** Mise en place de dispositifs EUR IMCBio pour l'attractivité, la visibilité, et la formation de pointe à la recherche
- 5.9 **Délibérations de la CFVU :**
- 5.9.1 Régularisation des capacités d'accueil en deuxième année des études de médecine, maïeutique, odontologie et pharmacie (MMOP)
- 5.9.2 Présélection de projets à l'AMI IdEx Structuration 2021
- 5.9.3 Mise en œuvre du Certificat d'aptitude à participer à l'enseignement français à l'étranger, année universitaire 2021/2022 – INSPE
- 5.9.4 Tarifs de prestation de formation pour les élus locaux pour l'année 2022 – IPAG
- 5.9.5 Tarifs du séminaire « Aspects réglementaires et Propriété Intellectuelle dans l'Industrie Pharmaceutique » - CEIPI

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.



Michel Deneken